



Formations syndicales 2018-19

ATTENTION : Pour les RISTT, prévenir votre IEN 8 jours avant.
 Pour les journées de formation, demande d'autorisation d'absence à votre IEN ou votre chef d'établissement 1 mois avant.
 Le remplacement n'est pas automatique.



RISTT ZIL	St Etienne et à Roanne : Jeudi 20 Septembre de 17h30 à 20h30
RISTT Direction d'école	St Etienne : Mardi 18 décembre de 17h30 à 20h30
	Roanne : Mardi 11 décembre de 17h30 à 20h30
Débuter sa carrière de PES	Mi-janvier (date à définir)
AESH	St Etienne : Jeudi 14 mars de 9h à 16h
	Roanne : Jeudi 28 mars de 9h à 16h
AED	St Etienne : Jeudi 17 janvier de 9h et 16h
EBEP, Elèves à comportement très perturbateur.	Début 2019 (2 dates à définir)



A St Etienne :

Bourse du travail,
4 cours Victor Hugo
42000 ST Etienne

04.77.33.08.55



A Roanne :

Bourse du travail,
2 rue Molière
42 300 Roanne

Actions sociales

Nous le savons rarement, mais en tant que fonctionnaire de l'Etat, une multitude d'aides sociales nous sont accessibles.

Logement et installation *

- Si vous êtes locataires depuis moins de 6 mois, il est possible de faire votre demande d'AIP (aide à installation des personnels). Une indemnité (pouvant aller jusqu'à 900€) peut vous être versée.

Les séjours et vacances *

- Il est possible d'obtenir des aides pour vos séjours personnels ou ceux de vos enfants.
- Vous pouvez aussi faire une demande de chèque vacances.

La famille *

- Faites votre demande de CESU (chèque emploi service universel) pour la garde de vos enfants.

**Toutes ces aides sociales sont disponibles sur le site de l'IA42, rubrique personnels, action sociale et service social.*



Les actions de la SRIAS

(service régional interministériel des actions sociales)

- En tant que membre de la fonction publique, le réseau régional vous donne accès à de nombreux avantages. L'Unsa prend part à la mise en place de ces actions :
- Sortie familiale à Walibi, à Dijon, ...
- Week end à Disneyland
- Concours littéraire
- Ouverture de place en crèche
- Carte Cézam.

Le Se-Unsa a fait le choix de tenir informé en priorité **ses adhérents**. Pour obtenir les informations au bon moment, rejoignez-nous !